

Conditions spécifiques de l'option Multi-SIM Appels & Internet pour terminal e-SIM

ARTICLE 1. OBJET

Les présentes conditions spécifiques sur l'option Multi-SIM Appels & Internet pour terminal e-SIM (ci-après le «Service») relèvent des conditions générales d'abonnement à l'offre mobile Orange. Elles les complètent quand elles ne les remplacent pas.

ARTICLE 2. DESCRIPTION DU SERVICE

Le Service permet aux clients détenteurs d'une offre compatible et d'un smartphone compatible de disposer d'une 2^e SIM.

Cette 2^e SIM est une SIM intégrée (e-SIM) utilisable uniquement dans l'équipement Apple Watch avec SIM intégrée et permet au client de profiter de certains usages et services de son offre principale.

Cette option est réservée à tout client disposant d'un forfait mobile voix compatible Voix 4G (VoLTE) et voix Wifi Orange incluant un volume internet mobile avec débit réduit au-delà, avec équipements compatibles dont la liste est détaillée sur orange.fr sous réserve de couverture.

Service compatible avec iPhone 6S et plus. En cas de changement de terminal pour un smartphone non compatible, le service sera suspendu mais l'option ne sera pas résiliée.

L'option permet le partage des appels et de l'internet mobile du forfait mobile Orange (hors SMS/MMS) en France métropolitaine sur ce second équipement. La réception des appels se fait en simultané sur les deux terminaux.

L'option ne permet pas les usages depuis l'étranger.

L'option est incompatible avec les options suivantes : Fun Tones, carte jumelle, Option Multi-SIM Appel et Internet (mais compatible avec option multi-SIM pour un maximum de deux options en comptant la Multi-SIM Appels & Internet e-SIM), option de suspension temporaire de l'offre Orange à la demande client et Joyn.

ARTICLE 3. FRAIS DE MISE EN SERVICE ET SOUSCRIPTION

10€ de frais de mise en service de l'option sur la facture Orange suivant la souscription.

L'option peut être souscrite uniquement depuis une application sur le smartphone compatible.

En cas de changement d'offre ou de souscription à une nouvelle offre, le client pourra souscrire à l'option une fois l'offre et les services voix 4G/Wifi activés.

ARTICLE 4. DROIT DE RÉTRACTATION

Le client peut se rétracter de l'option souscrite sans donner de motif dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de la date de la commande.

Pour exercer son droit de rétractation, il est conseillé au client de contacter le service clients Orange.

L'option sera facturée au prorata jusqu'à la date de réception de la rétractation ainsi que les éventuelles communications effectuées et non comprises dans l'option.

ARTICLE 5. RÉSILIATION

En cas de résiliation de l'offre principale ou de changement vers une offre non éligible à l'option Multi-SIM Appels & Internet pour terminal e-SIM, l'option sera résiliée et la SIM désactivée.

En cas de souscription d'une option multi-SIM Appels & Internet, l'option multi-SIM Appels & Internet pour terminal e-SIM sera résiliée automatiquement.

Pour résilier l'option, le client devra se rendre sur son espace client ou contacter le service clients. Suite à la résiliation, si le client veut réactiver son option, il devra payer les frais de mise en service de 10€.

ARTICLE 6. TARIFICATION ET FACTURATION

6.1 Abonnement à l'Option

L'abonnement à l'Option fait l'objet d'une redevance mensuelle d'abonnement. Le montant de l'option figure dans la fiche tarifaire des offres mobile Orange en vigueur. La facturation de l'option s'effectue par mois de facturation plein, il n'y a pas de prorata temporis sur le tarif, ni sur le service associé.

L'option est sans engagement.

6.2 Modification de tarifs et contrat d'abonnement

Orange se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment ou de cesser la commercialisation et de supprimer l'option. Ces modifications seront applicables aux contrats en cours.

Le client sera informé par Orange de toute modification un mois avant leur application effective.

En cas de changement de tarif, le client pourra alors mettre fin à l'Option. Cette résiliation ne saurait entraîner la résiliation de plein droit du contrat d'abonnement à l'offre mobile Orange.